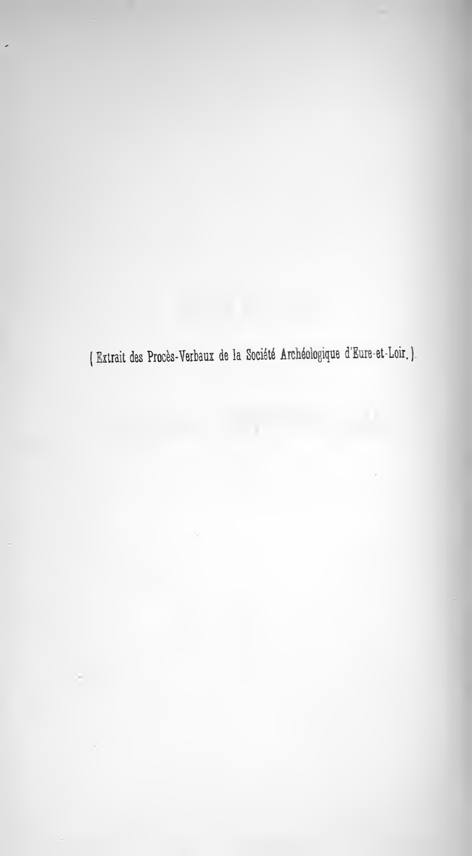
NOTICE

SUR

CHRISTOPHE OZANNE



(Extrait des Procès-Verbaux de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.)

NOTICE

SUR

CHRISTOPHE OZANNE

MÉDECIN EMPIRIQUE DE CHAUDRAY

PRÈS DE MANTES.



CHARTRES
IMPRIMERIE ÉDOUARD GARNIER
Rue du Grand-Cerf, nº 11

—

M DCCC LXXIV

CHRISTOPHE OZANNE

MÉDECIN EMPIRIQUE DE CHAUDRAY.

Le règne de Louis XIV vit éclore un grand nombre de charlatans qui tous voulaient édifier une grande et rapide fortune sur la crédulité toujours croissante des malades de toutes les classes de la société.

Parmi eux, on cite l'abbé Aignan, né en Suisse, ancien capucin, dit frère *Tranquille*, inventeur du baume de ce nom ; le frère Ange, capucin, inventeur du sirop mésentérique et du sel végétal ; l'abbé de Belzé, inventeur d'un purgatif ; Boutet, inventeur de pilules efficaces contre toutes les maladies ; Du Cerf, qui guérissait tous les maux au moyen d'une essence de Gayac, prise intérieurement ou appliquée par friction ; Chambon, ancien chirurgien des galères du roi ; le Père Guiton, cordelier ; l'abbé Rousseau, ancien capucin ; un apothicaire du comtat d'Avignon, inventeur de pastilles à l'arsenic, à cinq sols la pièce ; le *Médecin des bœufs*, à Seignelay, en

Bourgogne, qui traitait toutes les maladies par l'inspection des urines; Caretto, dit *le Marquis* (parce qu'il se prétendait héritier de la noble maison italienne Savoli), qui vendait un élixir à deux louis la goutte.

C'est ce dernier empirique, le plus brillant de tous, qui a fait l'objet de quelques lettres de M. et de Mme de Coulanges à Mme de Sévigné :

Mme de Coulanges a perdu son tems et son argent avec Saint-Donat..... Elle s'est mise, depuis trois jours,..... entre les mains de Carette, qui lui fait prendre des médecines et des eaux de Saint-Mion (près de Riom), dans lesquelles elle fait tomber sept gouttes d'une liqueur qui fait tous les miracles dont vous avez entendu parler. (M. de Coulanges, 23 juin 1694.)

Mme de Coulanges se porte assez joliment : Elle a envoyé à son *Marquis* une tabatière d'or, pesant deux cents écus et contenant dix louis de façon, sous prétexte qu'elle avait du tabac meilleur que le sien. Le *Marquis* n'a pas daigné seulement l'en remercier, et a publié qu'elle lui avait fait un présent où il y avait plus d'invention que de magnificence. Il prétend lui avoir donné pour deux cent cinquante pistoles de bouteilles (de son élixir). Jamais il n'y eut un homme plus extravagant; et Mme de Coulanges est bien heureuse d'en être défaite. (M. de Coulanges, 1er septembre 1694.)

J'avale sans fin des gouttes de Carette; et tout ce que je sais, c'est qu'elles ne font point de mal. Il y a peu de remèdes dont on en puisse dire autant. (Mme de Coulanges, 26 novembre 1694.)

Carette exerce son art très inutilement sur ma personne. Il me donna, il y a quelques jours, une médecine

qui me fit de très-grands maux; mais il dit comme Don Carlos : *tout est pour mon bien.* (Mme de Coulanges, 10 décembre 1694.)

(On nous permettra de rectifier cette citation. Philippe II, roi d'Espagne, soupçonnant son fils d'intelligence avec les révoltés des Pays-Bas, l'arrêta lui-même et donna l'ordre de l'étrangler dans sa prison, en lui faisant dire que, comme il allait se perdre, *c'était pour son bien.*)

Je ne suis point content de la santé de Mme de Coulanges. La voilà dans les remèdes d'Helvétius (introducteur en France de l'usage de l'Ipécacuana et grand-père du philosophe). Dieu veuille qu'ils fassent mieux que ceux de Saint-Donat et de Carette. Je n'aime point à la voir courir d'empirique en empirique. (M. de Coulanges, 15 avril 1695.)

Carette m'a donné, pendant neuf mois, de ses gouttes qui ne m'ont point fait un mal sensible, mais qui m'avaient grésillé à un tel point, sans me raccommoder l'estomac, que je vous avouerai confidemment qu'elles m'ont fait une seconde maladie. — Venons-en à Helvétius : il m'a donné une préparation d'absinthe, qui m'a tout-à-fait rétabli l'estomac. (Mme de Coulanges, 30 septembre 1695.)

A la même époque, Christophe Ozanne vivait dans le Vexin français, à Chaudray, petit hameau situé à 14 kilomètres de Mantes-sur-Seine, sur le chemin de Vétheuil à Villers-en-Arthies [1]. C'était un simple

[1] Il ne faut pas confondre *Chaudray* (commune de Villers) avec *Chaudry* (commune de Vienne). Ces deux hameaux, bien

et honnête paysan, qui avait étudié les vertus des plantes médicinales de sa contrée montagneuse et forestière, et se servait de sa longue expérience pour soulager les pauvres malades de la campagne.

On ne saurait ranger Ozanne au nombre des charlatans, car jamais il ne quitta son hameau et n'eut recours à la réclame; et ce qu'il recommandait surtout à ses clients, c'était la diète et l'eau. Quand sa misérable chaumière cessa d'être le rendez-vous des seigneurs de la brillante cour du grand roi, il fut moins étonné et affligé de rentrer dans son obscurité primitive qu'il ne l'avait d'abord été de l'engouement universel. Il fut un apôtre de charité. Les riches payaient; mais ils déposaient eux-mêmes leurs offrandes volontaires dans le tronc des malheureux. Aussi Ozanne vécut-il et mourut-il pauvre, comme il était né, sans profiter en aucune manière, pour lui ni pour les siens, du séjour que l'opulente renommée avait daigné faire dans son sauvage vallon.

Voici son acte de naissance, inscrit au registre des baptêmes de l'église de Villers-en-Arthies, en l'année 1633 :

Le quinzième de novembre (1633), a esté baptizé

que distants, l'un de l'autre, de 500 mètres seulement, sont séparés par le hameau de Saint-Jean. En allant de Vétheuil à Villers, on passe successivement par Les Milonets, *Chaudry*, Saint-Jean, *Chaudray* et La Villeneuve. De Chaudray à Villers, il peut y avoir 1,200 mètres.

Christofle, fils de Jaques Ozanne, le jeune, et de Denise Roullé (lisez *Roullay*), ses père et mère — Son parrain, Christofle, fils de Nicolas Palluet ; et sa marraine, Catherine, fille de Panthaléon Le Masson.

M. de Coulanges n'avait connu, grâce à sa femme, qu'un trop grand nombre de charlatans. Mais, s'il entretient d'Ozanne Mme de Sévigné, c'est avec une grande estime :

Paris, ce 27 janvier 1696. — ..... Comment se porte M. le chevalier ? Je lui en demande pardon, mais je n'ai point du tout de goutte ; et si, je bois, comme un trou, de tous les vins qui la pourraient faire venir. Il n'en est pas de même de M. de Nevers, qui est enfin revenu de Nevers avec sa belle épouse, après y avoir pensé mourir. L'humeur de la goutte, qui se promène par tous les canaux les plus cachés de son corps, lui cause des maux tout extraordinaires. Il partit avant-hier pour aller, dans le voisinage de la Roche-Guyon, consulter Christophe *aux ânes* (Ozanne), qui est un laboureur, mais un homme admirable pour la guérison de tous les maux, par la connaissance qu'il a des simples, qu'il tient de son père et qu'il laissera, faute d'enfants, à un de ses neveux. Enfin les cancers, la gravelle, les abcès, les ulcères, rien ne tient devant lui. On ne parle que des cures étonnantes qu'il fait, et de son désintéressement. Il donne aux pauvres ses remèdes pour rien ; il les fait payer aux riches précisément ce qu'ils valent ; n'exige, pour toute récompense, que trente sols ou un écu qu'il fait mettre dans un tronc pour les pauvres. Il ne veut point venir en ce pays-ci (Paris) ; il ne veut pas non plus qu'on bâtisse aux environs de chez lui. Le duc de Grammont (ancien comte de Louvigny) et Turmenies (qui acheta, pour un million, la charge de Garde du trésor royal) sont guéris par lui ; le dernier lui a envoyé cent pistoles qu'il lui a renvoyées aussitôt.

La réputation d'Ozanne s'était répandue partout, jusque dans les couvents de femmes. Une religieuse de l'abbaye royale de Faremoutiers, au diocèse de Meaux, désira aller le consulter, et la permission en fut demandée à Bossuet. Le prudent et austère prélat répondit, par les deux lettres suivantes, à Mme de Beringhen, abbesse de ce monastère :

I.

Meaux, ce 21 septembre 1696. — J'ai reçu ici, Madame, par les mains de M. Morin, la lettre que vous m'aviez annoncée par celle que j'ai reçue à Paris. — Je vous dirai franchement que je trouve le sujet de la sortie fort léger, pour aller voir le *Médecin de Chaudrez.* S'il fallait à tous les nouveaux, ou médecins ou charlatans, qui s'élèvent, faire sortir les Religieuses, la conséquence en seroit trop grande. On peut exposer le mal et recevoir les avis nécessaires sur cet exposé. Quant à l'inspection de la personne, c'est là un de ces soulagements d'imagination auxquels on renonce quand on s'est consacré à Dieu. — Je suis à vous, Madame, comme vous savez.

II.

La Ronce, près Evreux, ce 6 octobre 1696. — J'ai été à Mantes, à deux lieues du *Médecin de Chaudrez,* et résolu, Madame, d'y aller moi-même le consulter pour notre Religieuse, si je n'eusse appris que, pour aucune considération, il n'écoutoit aucune consultation et vouloit voir la personne; ce qui m'a enfin fait résoudre, par une indulgence peut-être excessive, d accorder le congé à cette Religieuse et à la compagne que vous voudrez lui donner, plus tôt pour la satisfaire que par aucune espé-

rance de soulagement; cet homme étant incapable, autant que j'en puis juger, de lui en donner aucun. Je lui conseille donc de renoncer, pour l'amour de Dieu, à cette frivole satisfaction. Si elle ne peut s'y résoudre, déterminez lui vous-même, si vous l'avez agréable, un terme fort court; et prions Dieu tous ensemble qu'il ne m'impute pas ma facilité à péché. — J'espère être lundi à La Trape et, quatre jours après, aux Clairets. Je prie Dieu, Madame, qu'il soit avec vous. — Cette lettre servira d'obédience, avec la vôtre, à Madame de Sainte-Menoux et à sa compagne.

Rappelons ici que Bossuet fut, pendant quarante-trois ans, doyen du prieuré de Saint-Sulpice de Gassicourt-lez-Mantes (ordre des Bénédictins de Cluny), au diocèse de Chartres. Ce fut seulement en 1703 que, atteint de sa dernière maladie, il résigna ce bénéfice à son neveu l'abbé Bossuet, devenu plus tard évêque de Troyes.

Boudier de la Jousselinière, poëte estimé de Voltaire, qui florissait à Mantes en même temps que le médecin Ozanne à Chaudray, a composé, sur son fameux contemporain, la pièce suivante :

O le beau médecin que cet illustre Ozanne !
Parlez-lui de vos maux, il n'en peut discourir.
Est-il passé docteur? Porte-t-il la soutane?
C'est un manant grossier, qui ne sait que guérir.
Avec un peu de poudre, ou d'herbe, ou de racine,
Sans latin et sans art, mais plein d'entendement,
Ce rustique Esculape, instruit divinement,
Nous guérit de tous maux — et de la médecine.

En novembre 1697, l'abbé Laurent Bordelon, auteur trop fécond de médiocres ouvrages, publia à

Paris, sous le voile de l'anonyme, un volume in-8°, intitulé : *Les Malades de belle humeur, ou Lettres divertissantes écrites de Chaudray.*

La première *Lettre* est consacrée tout entière à Ozanne, que concernent également quelques passages des lettres suivantes. L'auteur a, dit-il, fait le voyage de Chaudray pendant les vacances. Lors de son arrivée, le médecin était parti pour aller entendre la messe à Villers. Il a profité de cette absence et d'une puissante recommandation, dont il avait eu la précaution de se munir, pour visiter et décrire l'habitation d'Ozanne. La prolixité de Bordelon nous a déterminé à faire subir à son texte quelques retranchements :

On accourt de toutes parts à Chaudray, quoique ce soit un lieu inculte, désert et inaccessible. La maison d'Ozanne est située entre deux coteaux, sur le bord d'une ravine, accompagnée de quatre vieilles chaumières, d'un cabaret nouvellement bâti et d'une autre petite maison neuve, couverte de tuiles, fabriquée depuis peu, pour le sieur Christophle Ozanne, qui reste inhabitée parce que l'on n'a pu encore le déterminer à quitter sa chaumière, entourée de quelques vieux noyers et de plusieurs arbres sauvages..... Cette chaumière lui est tombée en succession par la mort de ses ancêtres. Elle est très-basse, construite de boue et de pierres du pays ; le toit, couvert de chaume, est tellement chargé d'herbes sauvages, de mousse et de verdure, qu'il a de la peine à se soutenir encore.

La muraille de la cour, où il n'y avait autrefois qu'une haie vive, a été tout nouvellement bâtie à la Limosine, de la hauteur environ de douze pieds. Au milieu de cette

muraille est une porte neuve à deux battants, avec un loquet pour serrure; elle est de la largeur de quatre pieds. L'un des battants est ouvert par un portier assez traitable, jeune paysan de vingt-cinq ans, jadis faiseur de carreaux, pour laisser défiler les patients et les pauvres infirmes, pendant que l'autre battant en est soutenu et défendu en dedans par une grosse bûche, pour empêcher que la trop grande foule de peuple n'y entre avec violence.

La cour est grande environ de douze pieds en carré. On voit, en entrant, le greffier d'Ozanne, vieux paysan portant lunettes, autrefois tailleur de pavés, assis sur une chaise de paille, devant un tonneau sur lequel il écrit, dans un registre *in-folio,* les noms de ceux qui arrivent, afin que l'huissier, autre paysan assez facile, quoique cousin-germain d'un homme si intègre, les puisse appeler par ordre, à l'heureux moment de leur audience.

La Charité, en entrant, a placé à gauche un petit tronc de bois de chêne, pris dans la muraille, de la hauteur d'un pied, au dessus duquel est inscrit, en gros caractères noirs, *Tronc pour les remèdes des pauvres.* Il y a, au dessus de cette inscription, une figure de la Vierge ornée d'un morceau de mousseline et de taffetas; le tout couvert d'un petit chapiteau de plâtre. C'est dans ce tronc que la plupart, en sortant, font leurs aumônes à l'intention du fondateur.

Auprès d'une étable, large environ de huit pieds et longue de seize, on descend, par des marches de pierre, dans la cave, à moitié taillée dans un roc. Au fond je découvris des cruches bien bouchées, remplies d'eaux céphaliques, pour la tête; ophthalmiques, pour les yeux; hépatiques, pour le foie; néphrétiques, pour les reins; splénétiques, pour la rate; et autres breuvages souverains, pour les personnes altérées qui viennent de tous côtés se rafraîchir à la source salutaire de cet Esculape [1].

[1] L'abbé Bordelon n'a pas l'ironie fine. En effet il coiffe notre modeste Ozanne des noms fameux des grands médecins anciens

Le cellier, tout contre la cave, est rempli de deux grands paniers pointus : l'un, plein de coquilles d'œufs; et l'autre, d'écailles d'huîtres; avec quelques pelotons de cire nouvelle et d'autres simples de cette nature, gardés

et modernes : Esculape, Hippocrate, Dioscorides, Galien, Paracelse et Riolan. Nous dirons ici quelques mots de chacun d'eux.

ESCULAPE est un médecin grec chanté par Homère. L'imagination populaire finit par en faire le Dieu de la Médecine.

HIPPOCRATE, né à Cos, au siècle de Périclès et de Socrate, est le plus grand médecin de l'antiquité. Il paraît avoir pensé, avec la plupart des philosophes, que Dieu est dans l'univers ce que l'âme est dans l'homme. Il admet dans le corps animal quatre humeurs : le sang, le phlegme, la bile et l'atrabile. Les maladies dérivent, suivant lui, du défaut de proportion de ces humeurs; et le rétablissement de l'équilibre, qui doit régner entre elles, ramène la santé. — Les médecins (dit-il) soignent beaucoup de maladies; mais, grâce aux Dieux, beaucoup guérissent d'elles-mêmes — Il est le ferme partisan de la méthode d'observation. Il ne faut pas, suivant lui, s'en rapporter à l'opinion des autres. Pour faire de nouvelles découvertes, on doit suivre la route de l'expérience.

Voici le langage que Hippocrate tient à ses disciples : « On » connaît le vrai médecin à son extérieur simple, décent et mo- » deste. Il a de la gravité dans le maintien, de la réserve avec » les femmes, de la douceur pour tout le monde. La patience, » la sobriété, l'intégrité, la prudence, l'habileté dans son art » sont ses attributs essentiels. — Ne cherchez ni les richesses, » ni les superfluités de la vie. — Vous vous accommoderez tou- » jours à la fortune de vos clients. Quand il y aura des pauvres, » c'est auprès d'eux que vous courrez tout d'abord, disposés à » les assister non-seulement de vos remèdes, mais encore de » votre bourse. — Lorsque vous êtes invités à disserter sur une » maladie, n'usez point de grands mots; rien ne décèle plus

dans deux vieilles cruches émaillées, par dehors, de chaux et de plâtre.

On monte de la cour, par quatre marches de pierre, à une espèce de salle; et quoiqu'elle ne soit large en

» l'incapacité. Si la maladie laisse à choisir entre plusieurs » moyens curatifs, le plus simple et le plus commode est celui » que doit prendre un médecin éclairé qui ne veut point en im- » poser. — Jamais un médecin sage et habile ne portera envie » à ses confrères; jamais il n'attaquera leur réputation. Il faut » laisser de pareils procédés aux charlatans. »

Les *Aphorismes* d'Hippocrate sont le plus connu de ses ouvrages. Des juges compétents ont dit que c'est un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Dioscorides, né à Anazarbe en Cilicie, était contemporain de Pline. Il a laissé en grec un *Traité de la matière médicale*, tirée des trois règnes de la nature, surtout du règne végétal, où il détaille les vertus des plantes, en indiquant la manière de recueillir et de conserver les différentes substances. Dans un autre traité qu'on lui attribue, il prouve que les remèdes indigènes valent souvent mieux que les drogues qu'on fait venir à grands frais des pays éloignés.

Galien, né à Pergame, exerça la médecine à Rome et mourut l'an 200 de notre ère. C'est, après Hippocrate, le plus grand médecin de l'antiquité. Suivant lui, toutes les maladies dérivent ou des humeurs, qui pèchent soit par la quantité soit par la qualité; ou bien d'altérations survenues dans l'état même des organes, dont la modification morbide est presque toujours l'état de putridité. Tout l'art de traiter les maladies consiste donc, suivant lui, à expulser les humeurs peccantes, au moyen des vomitifs, des purgatifs et des médicaments anti-putrides.

Paracelse (son vrai nom est Bombart de Hohenheim) naquit, dit-on, dans le canton de Schwitz en 1493, et décéda en 1541, dans l'hôpital de Saltzbourg. Chimiste habile, il introduisit en

carré qu'environ de douze à quatorze pieds, elle sert néanmoins de chambre, de cabinet, de cuisine, de laboratoire et d'apothicairerie. C'est ici le rendez-vous général où l'on attend l'audience de *Monsieur* (comme on qualifie ordinairement cet homme rare); et c'est dans cette salle que le sieur Jean Ozanne, jeune paysan, âgé de vingt-cinq ans, neveu de notre grand *Paracelse,* se fait admirer par la dextérité de ses mains en pansant les blessés, quoiqu'il n'y ait qu'un an au plus qu'il portait encore les sacs au moulin.

Au dessus d'un évier sont deux planches, l'une sur l'autre, garnies d'ustensiles de ménage et remplies de

médecine l'usage des préparations antimoniales, mercurielles, salines et ferrugineuses. L'opium était un de ses principaux médicaments. Quoiqu'il déclame contre l'*Uroscopie*, il reconnaît qu'on peut tirer parti de l'analyse de l'urine, pour la connaissance des maladies. Il traitait ses adversaires avec une violence sans bornes. Un de ses livres est intitulé : *Des impostures des Médecins.* « Parlez-moi des médecins spagiristes (chimistes). Ceux-là » du moins ne sont pas paresseux comme les autres; ils ne » sont pas habillés en beau velours, en soie ou en taffetas; ils » ne portent pas de bagues d'or aux doigts, ni de gants blancs. » Ils ne fréquentent pas les lieux publics; ils parlent peu et ne » vantent pas leurs médicaments. » Il respecte Hippocrate: mais il brûle publiquement, dans l'amphithéâtre de l'Université de Bâle, les ouvrages d'Avicenne et de Galien, en assurant que les cordons de ses souliers en savent plus qu'eux.

Riolan (Jean), né à Amiens en 1539, décédé à Paris en 1605, fut professeur d'anatomie et de médecine à la Faculté de Paris. Il défendit la doctrine d'Hippocrate contre les innovations des chimistes, et fut un ferme appui de la médecine d'observation. Son fils, aussi prénommé Jean, décédé en 1657, marcha sur ses traces et fut premier médecin de Marie de Médicis.

paquets de tentes d'iris, de charpie, de vieux linge, d'emplâtres, d'onguents et d'autres drogues qu'on ne reçoit pas tout-à-fait *gratis* de la main du susdit sieur Jean Ozanne, nouveau chirurgien privilégié, suivant les ordonnances que lui donne le fameux Galien, son oncle.

Une très grande cheminée, qui échauffe toute la maison en hiver, occupe presque tout le côté droit de la salle. Tout contre et presque vis-à-vis la porte, est placée une petite table ronde, à quatre pieds tournés à l'antique. Sur cette table il y a un mortier avec son pilon de fer, un autre mortier plus petit, un tamis de crin, et une cruche pleine de graines de genièvre, antidote ordinaire des pauvres malades des champs.

On descend, à côté de cette table, par quatre marches dans un fort petit bûcher. C'est par là que quelques fois le bonhomme se sauve dans les champs par une petite porte qui donne dans son jardin, quand il se trouve accablé de la foule des malades.

On a accroché, aux solives de la salle et à la maîtresse poutre, plusieurs simples. On voit, sur une petite planche contre la muraille, beaucoup d'herbes, de racines, de paquets de graines et de bouquets de fleurs à sécher.

De la salle enfin, on monte, par quatre petites marches, auprès de la porte, à gauche, dans la chambre de ce célèbre *Riolan,* longue environ de seize pieds et large de huit, au dessus de l'étable à vaches. Elle est sans cheminée, nouvellement reblanchie de chaux, embellie de quelques images enluminées et meublée de quatre chaises de paille. Il n'y a qu'une petite fenêtre, en entrant, à gauche; au dessous de la fenêtre, une petite table carrée, pleine de vieux morceaux de papier, pour en envelopper les remèdes qu'il tire d'un lit entouré d'un vieux morceau de tapisserie de Bergame, réservoir ordinaire des médicaments qu'il donne gratuitement à tous ceux qui lui paraissent en avoir besoin.

En entrant, à droite, dans cette même chambre, on voit une autre table assez grande, sur laquelle sont étalés

quantité de drogues, poudres, onguents, huiles, fleurs et racines. Au fond est un vieux lit de bois, travaillé à l'antique, entouré d'un seul rideau de toile blanche, avec une frange de fil au bas, où se repose, quelques heures de la nuit, cet admirable Dioscoride, après avoir souvent expédié jusqu'à deux cents malades dans une seule journée. Et voilà le lieu de l'audience.

Le médecin est un simple paysan, d'une humeur froide et flegmatique, parlant peu, lentement et fort bas, âgé environ de cinquante-cinq (lisez 64) ans, de moyenne taille. Il a un visage basané, plat et maigre; des cheveux presque blancs, gras, courts et fort peu frisés, qui couvrent un front assez élevé; de petits yeux; un gros porreau sur un nez médiocrement grand; un second porreau au dessous de l'œil droit; un troisième porreau fort petit, mais long, qui lui pend à la mâchoire gauche; la barbe presque blanche, rarement faite; une grande bouche; les lèvres un peu renversées; les dents brunes; le col court et la tête enfoncée entre les deux épaules; de grosses mains; les doigts velus et petits; les ongles passablement longs.

Il est vêtu d'un vieux justaucorps de droguet, passé et fort usé, montrant la corde, couleur musc clair; et, par dessous, d'un petit pourpoint à deux poches, coupées en travers, dans lesquelles il cache ordinairement ses deux mains. Ses culottes sont d'un cuir luisant et marbré et de toutes couleurs; ses bas, tricotés, gris de fer clair; ses souliers plats sans patron; quoiqu'il ne raisonne guère, il ne laisse pas de porter de petites manchettes renversées sur les amadis du pourpoint, avec un petit rabat à demi-blanc. Enfin il a un chapeau noir, difforme et à grands bords, qu'il touche souvent sans l'ôter presque jamais.

Lorsqu'en saluant vous l'approchez, pour consulter sur votre maladie, vous le voyez inébranlable sur une petite chaise de paille, contre la fenêtre, auprès de laquelle est accrochée une assez belle montre qu'une personne, qu'il

a guérie, lui a laissée sans qu'il s'en soit aperçu. A peine il vous écoute et aussitôt il exécute. Très-souvent même, pour couper court, il juge par la seule physionomie du secours et des remèdes qu'il faut apporter au malade; et, à mesure qu'il les ordonne, le *Secrétaire de Santé*, autre jeune paysan, les écrit et les délivre aux malades. Il est propre et porte un petit collet en abbé, avec un grand collet retroussé. Et seul il a le droit de demeurer dans la chambre, pendant l'audience.

Villers, paroisse de ce charitable médecin, est éloigné, d'un grand quart de lieue, du hameau de Chaudray. Ozanne y va, tous les matins, entendre la messe. Les dimanches et les jours de fête, dans lesquels il n'écoute personne, il se trouve ponctuellement, avec grande dévotion, à tous les offices divins de la journée.

La 7e lettre contient l'épigramme suivante :

Qu'on vous porte à Chaudray, malade, estropié;
Vous en revenez sain, comme de la piscine.
C'est que maître Christophle y prend le contre-pied
Des règles de la médecine.

Le bon abbé Bordelon se montre quelque peu malicieux, partant ingrat envers Ozanne, à qui il doit à la fois le titre et le succès de son livre, si peu intéressant sur tout autre point [1].

[1] Nous ne quitterons pas l'abbé Bordelon sans lui adresser un juste reproche. En effet, dans son livre *Les Malades de belle humeur* (p. 313-347), il s'est approprié, sous ce titre *Discours sur la musique d'Italie et des Opéra*, un excellent travail qui ne lui appartient pas. C'est une relation fort curieuse de l'état de la musique en Italie, publiée par André Maugars (prieur d'Esnac, interprète du Roi pour les langues du Nord) et inti-

Mais voici venir un savant homme, et des plus compétents.

Pierre Dionis, premier chirurgien de la Dauphine, puis de la duchesse de Bourgogne, a publié, en 1707, son *Cours d'opérations de chirurgie*, dans lequel, après avoir flétri les empiriques de son temps, il porte sur Ozanne un jugement aussi éclairé qu'impartial, au moment où l'auréole de son contemporain venait de s'éteindre :

Le Médecin de Chaudrais a fait autant de bruit et a été autant à la mode qu'aucun autre qui l'ait précédé. Chau-

tulée : *Response faite à un curieux sur le sentiment de la musique d'Italie, escrite à Rome le 1er octobre 1639* (in-8°, 32 pages, sans nom d'imprimeur, sans lieu ni date).

Maugars était un des plus habiles joueurs de basse de viole de son temps. Il écrivit, dans un voyage à Rome, son opuscule, qui est devenu extrêmement rare, mais qui a été reproduit, sous son nom, en divers recueils, notamment dans celui intitulé : *Divers traitez d'histoire, de morale et d'éloquence* (Paris, Ve Thiboust, 1672, in-12). C'est dans ce recueil que Bordelon a copié l'œuvre de Maugars, ainsi que son titre défectueux. La plus récente et la meilleure reproduction de la *Response faite à un curieux*..... est institulée *Maugars*, etc., *par Er. Thoinan*. — Paris, Claudin, 1865 (in-8°, 44 pages).

La conservation de la musique, à la Bibliothèque nationale, était, il y a quelques années, confiée spécialement à un artiste distingué, qui a lui-même savamment écrit sur l'art musical. C'était Jean-Guillaume Bettendorf, né en la paroisse de Saint-Pierre à Cologne (Prusse-Rhénane) le 21 décembre 1793, et décédé à Paris, rue Sainte-Anne, n° 53, le 22 septembre

drais est un petit hameau, composé de cinq ou six maisons, auprès de Mantes. Là s'est trouvé un paysan d'assez bon sens, qui conseillait aux autres de se servir tantôt d'une herbe, tantôt d'une racine, selon les maux qu'ils avaient. Et, parce qu'ils se trouvaient bien de ses ordonnances, ils l'honorèrent du nom de *Médecin;* et il ne fut plus connu que sous le nom de *Médecin de Chaudrais.* Sa réputation se répandit dans sa province et vola jusqu'à Paris, d'où les malades accoururent en foule à Chaudrais, où l'on fut obligé de faire bâtir des maisons pour se loger. Ceux qui n'avaient que des maladies légères guérissaient par l'usage de ses remèdes, qui ne consistaient qu'en plantes pulvérisées, ou racines desséchées; mais les maladies rebelles et enracinées ne cédaient point à ses remèdes. Ce torrent de malades a duré pendant trois ou quatre ans. Il s'est diminué de jour en jour, par le peu de

1866, à l'âge de 72 ans. En s'établissant à Paris, il avait abdiqué son nom de famille, si bien qu'il se faisait appeler et signait lui-même *Anders* (c'est-à-dire *autrement*), seul nom sous lequel il était connu, même de ses collègues de la Bibliothèque nationale. Voici une autre supercherie littéraire, plus récente que celle de Bordelon, qu'il voulut bien nous signaler en 1860.

Antoine Mongez (dit l'aîné), né à Lyon en 1747, garde des Antiques et du Cabinet d'histoire naturelle à Sainte-Geneviève, et décédé à Paris le 30 juillet 1835, publia à Paris, en octobre 1783, un *Mémoire sur des Cygnes qui chantent* (39 pages in-8°) qu'il avait lu à l'Académie des Sciences et à l'Académie des Inscriptions, les 19 et 29 juillet. Or ce savant a pu voir son *Mémoire* reproduit, sans mention aucune de son nom, dans la traduction de l'Histoire naturelle de Pline, de la collection Panckoucke, publiée en 1830. (Tome VII, p. 381 à 398. — Note signée *Mauduit*, qui n'est autre chose que la reproduction textuelle de l'œuvre de Mongez, sauf la suppression intentionnelle de tout ce qui aurait pu révéler le nom de l'auteur.)

secours qu'ils en recevaient, et insensiblement le Médecin de Chaudrais est devenu à rien.

L'on ne peut pas se plaindre de ce bonhomme. Il ne s'est point donné pour plus qu'il n'était; il n'a point été chercher les malades; il n'a point fait afficher ses remèdes, et il n'a point promis plus qu'il ne pouvait tenir. C'était le public, prévenu en sa faveur, qui l'avait élevé; c'est le public désabusé qui l'abandonne aujourd'hui.

Soixante ans après Dionis, en 1766, un écrivain non moins consciencieux, Hérissant (Louis-Théodore), publie ses *Nouvelles Recherches sur la France,* où il consacre à Ozanne une notice contenant des détails nouveaux et curieux :

Entre Mantes et Magny, et à deux lieues de l'une et de l'autre, est Chaudray ou plutôt *Chaudré,* petit hameau de cinq ou six maisons, qui a eu, pendant quelque temps, une célébrité singulière. Il la devait à Christophe Ozanne, paysan du lieu, mort en 1713, à 82 (lisez 79) ans.

Ce paysan, connu sous le nom de *Médecin de Chaudray,* n'avait fait aucune étude. Mais, dès l'âge de seize ans, tandis qu'il gardait les bestiaux au château de St-Cyr-en-Arthie, il montra tout à coup un goût décidé pour la connaissance des remèdes. La dame du lieu, qu'il voyait tous les jours exercer la médecine charitable, seconda ses inclinations; et, en peu d'années, le mit en état de panser toutes sortes de plaies.

A l'âge de vingt ans, devenu facteur de meules de moulin dans la forêt d'Arthie, pour les sieurs Héliot, fameux commerçants de Rouen, il n'en exerça pas moins la médecine et se vit, en peu de temps, accablé d'une foule de malades de tous pays. A trente ans (en 1663), il se fixa pour toujours à Chaudray et ne s'occupa plus que du soin de ceux qui venaient le consulter. Sa réputation s'étendit de manière qu'on établit pour lui seul un car-

rosse public, qui partait, deux fois la semaine, de Paris.

Ce paysan n'employait guère que des simples, que le pays produit en abondance, à deux ou trois lieues aux environs. Mais il était de bonne foi et renvoyait aux médecins quand il ne connaissait pas les remèdes propres à certaines maladies.

La vertu et le désintéressement de ce nouveau médecin avaient pu influer sur son excessive réputation, qui diminua peu à peu. Il était vêtu d'une étoffe grossière et vivait très-austèrement. Le riche et le pauvre avaient un égal accès auprès de lui. Jamais il n'écoutait aucun malade qu'après la messe, qu'il allait entendre tous les matins à Villers, sa paroisse, malgré les mauvais chemins et la distance, qui est d'une demi-lieue. Un paysan, qui lui servait de portier, écrivait les noms des malades à mesure qu'ils arrivaient; et on n'entrait chez lui que suivant l'ordre d'inscription. Il n'exigeait point d'argent et montrait seulement, aux personnes aisées, deux troncs qu'il avait fait placer dans sa cour, principalement pour l'usage des pauvres.

Le père et la mère d'Ozanne ne furent pas témoins de ses plus grands succès. En effet, Denise Roullay, sa mère, était déjà veuve lorsqu'elle mourut à Chaudray, âgée de 86 ans, le 7 septembre 1683.

Voici une copie textuelle de l'acte de décès d'Ozanne, inscrit au registre des actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Villers-en-Arthie, doyenné de Magny, pour l'année 1713 :

Du dix-huit de feuvrier (1713) est décédé Christophe Osanne, médecin de Chaudrès, âgé de soixante et dix-neuf ans trois mois trois jours, après avoir esté muni des saints sacrements; duquel le corps est inhumé dans

l'église de cette paroisse, (en) présence de François Dumont et de Louis Doullay.

(Signé) Claude POITOU, prestre.

Signalons ici trois contemporains d'Ozanne : Loys Fortier, chirurgien à Vétheuil en 1678; Pierre Raffy, chirurgien à Villers, décédé plus que sexagénaire, en 1686; et Arthus Lefebvre, chirurgien à Vétheuil en 1707.

La collection des registres des actes de l'état-civil de Villers-en-Arthie, déposés au greffe du tribunal civil de Mantes, est malheureusement incomplète; il y manque une cinquantaine de registres annuels, entre autres ceux de 1649 à 1671. Néanmoins nous y avons trouvé des renseignements pleins d'intérêt concernant : les uns, Ozanne lui-même; les autres, sa famille et ses successeurs. Nous les consignons ici brièvement, en ajoutant qu'un examen trop rapide des actes conservés à la mairie de Villers ne nous a pourtant pas été inutile, parce que ces actes semblent ne présenter d'autres lacunes que l'année 1695 et les cinq années 1716 à 1720 [1].

[1] La rédaction des actes de l'état-civil par le clergé des campagnes laissait beaucoup à désirer, en dépit des prescriptions épiscopales et des recommandations réitérées de l'autorité civile. Il en était à Villers comme ailleurs. Cependant il faut reconnaître que l'on y trouve des mentions intéressantes, relatant la cause d'une mort accidentelle :

« 1650, 11 décembre. — Inhumation, à Villers, de Martin » Hardelay, qui a été *tué au haut du rocher de Vétheuil, d'un*

Le curé de Villers et son vicaire, qui ne croyaient que sous bénéfice d'inventaire à l'infaillibilité médicale d'un vigneron illettré, se donnèrent, dès 1696, le malin plaisir d'enregistrer, dans les actes d'inhumation de leur paroisse, les noms des malades de tout rang qui, accourus à Chaudray avec pleine foi d'y recouvrer la santé, ne purent même pas en repartir et y laissèrent leurs os. Nous disons dès 1696, parce que le registre des actes de l'année 1695 manque aussi bien à Mantes qu'à Villers.

» *coup de fusil ou de pistolet.* » Ce chemin de Vétheuil à Villers est encore aujourd'hui un sentier désert et escarpé; il y en a un autre plus fréquenté dans le plat pays.

« 1657, 15 février. — Nicolas Ozenne, *obiit et occisus.* »

« 1739, 23 juin. — Inhumation de Marie-Louise-Antoinette, » fille d'Antoine Hersen, concierge du château de Villers, et de » Louise Truffaut; laquelle, âgée de 22 mois, est décédée hier » par un fâcheux accident, *ayant passé, en se jouant*, au tra- » vers des balustrades de la terrasse du château. »

Il y a des actes d'inhumation dont la lecture est consolante, témoin l'acte suivant :

« 1675, 9 janvier. — Inhumation de *René* TOUTAIN, âgé de » 60 ans, demeurant à *Chaudret*, paroisse de Villers-en-Artie, » lequel, pendant sa maladie, a reçu tous les sacrements. Il est » mort en bon chrétien; et son corps a été mis en terre sainte » dans le cimetière de la paroisse de Saint-Martin de Villers, » par moi, François Sarrazin, prêtre et vicaire de Villers : en » présence de Christophe Ozanne, de Jacques et Jean Harivel et » Jean Foucault. »

Nous ne pouvons résister au désir de reproduire ici une note,

1696, 17 août. — Inhumation, à Villers, de Benoist Fillon, qui *estoit venu pour se faire panser chez Mr Osenne, médecin de Chaudray.*

1696, 23 octobre. — Inhumation, à Villers, de Urbain (nom de famille inconnu), âgé de 18 ans, logé chez Luce, manouvrier à Villers, qui était du Pont-Saint-Pierre, proche Rouen, et *estoit venu se faire panser chez M. Osenne, médecin à Chaudray.*

1697, 17 octobre. — Inhumation de Marie Lebiègue, de la paroisse de Sainct-Martin de Wambez

non signée, mais émanée du vénérable curé Claude Poitou, qui l'a écrite au verso du dernier acte de l'année 1709 :

« Cette présente année 1709, l'hiver a commencé le 6 de » janvier et a duré trois mois. Le froid a été si grand que tous » les bleds ont été gelés et qu'il a fallu semer de l'orge, laquelle » a valu jusqu'à soixante et douze livres le septier. Cependant il » en est venu une si grande abondance que les bonnes terres en » ont rapporté jusques à seize et dix-sept septiers l'arpent. » Néanmoins elle s'est toujours vendue dix écus et vingt-cinq » livres le septier.

» Cette année a été bien fâcheuse tant pour le pain que pour le » vin. Toutes les vignes et les arbres ont été aussi gelés ; ce qui » a fait la cherté si grande que le blé se vendait toute l'année » vingt écus le septier ; le vin viel, 50 écus le muid ; le nouveau, » cent dix livres.

» Tout cela a duré jusqu'à cejourdhuy ; et je ne sais pas » quand cela finira, avec une guerre cruelle qui dure depuis » vingt-deux ans. On peut dire que la France n'a jamais été si » affligée.

» Fait ce quatre juin 1710. »

proche Gerberoy, en Picardie, qui *estoit venue à Chaudrès pour se faire panser.*

1697, 23 octobre. — Inhumation de Noël Le Pelletier, âgé de 50 ans, bourrelier, de la paroisse de Thionville, proche Etampes, qui *estoit venu à Chaudrès pour se faire panser.*

Même jour. — Inhumation de Marie Longer, de la paroisse de Fleury-la-Forêt, âgée de 32 ans, *qui estoit venue à Chaudrès pour se faire panser.*

1700, 2 mai. — Inhumation de André Chambellan, de la paroisse de Drocourt, *venu à Chaudrès pour se faire panser.*

1700, 24 septembre. — Inhumation d'une femme de Montlhéry, âgée de 30 ans, qui *estoit venue à Chaudrès pour se faire panser.*

1701, 1er juillet. — Inhumation d'Anne Laguet, native de Saint-Quentin, âgée de 30 ans, qui *estoit venue à Chaudrès pour se faire panser.*

1701, 9 juillet. — Inhumation, *en l'église* de Villers, de frère Michel Jacques, profès du grand couvent de l'ordre des Hermites de Saint-Augustin de Paris, *décédé chez Robert Tiffaine, hostelier à Chaudrès*, où il est arrivé, depuis quelques jours, avec la permission de frère Honoré Colombel, docteur de Sorbonne et prieur dudit couvent, à lui donnée, le 4 juillet de cette année. Ladite inhumation, faite *en présence de Christophe Ozanne.*

1702, 20 mars. — Inhumation de Nicolas Lesieur, qui *estoit venu à Chaudrès.* Le but du voyage est resté au bout de la plume du curé, qui a même omis de signer. Mais comment aller dans ce hameau de cinq à six maisons, si ce n'est pour y chercher la santé !

1702, 2 novembre. — Inhumation de Louise Seré, de la paroisse d'Auvers proche Etampes, âgée de 53 ans, qui *estoit venue à Chaudrès pour se faire panser.*

1702, 22 novembre. — Inhumation de Jean Timenne, valet de pied de M. le prince de Toulouse, qui *estoit venu à Chaudrai pour se faire panser.*

1703, 5 août. — Inhumation de Louis Sendrier, âgé de 55 ans, de la paroisse de Gaudreville, proche Orléans, qui *estoit venu à Chaudrez pour se faire traiter d'un mal qu'il avait à la main.*

1707, 1er octobre. — Inhumation de Louis Fileu, âgé de 25 ans, qui *estoit venu à Chaudret pour se faire panser.*

La famille Ozanne (on écrivait souvent *Ozenne*, mais on prononçait toujours *Ozanne*) existait dans la paroisse de Villers-en-Arthie dès avant 1609, date des plus anciens actes de baptême de cette paroisse. Elle était déjà étendue. Nous y remarquons alors deux frères prénommés Jacques et distingués l'un de l'autre par les qualifications d'*aîné* et de

jeune. Notre grand Christophe fut, comme on l'a vu dans son acte de baptême, l'un des fils de Jacques Ozanne le jeune et de Denise Roullé. Il garda le célibat ; mais ses frères, ses neveux, ses oncles et ses cousins se marièrent; et ils laissèrent de nombreux enfants qui se sont perpétués, de mâle en mâle, jusqu'à nos jours, dans la partie de l'ancien Vexin français la plus voisine de l'Ile de France (de Magny à Meulan) et même sur la rive gauche de la Seine (notamment à Mantes). Lors donc qu'il mourut octogénaire, en 1713, il était entouré d'un grand nombre de parents, plus ou moins âgés, portant son nom. Si sa fortune, grâce à un désintéressement fabuleux, était restée mince, il laissait une succession médicale bonne à recueillir; et cette succession fut en effet recueillie tour à tour par plusieurs Ozanne, dont les deux premiers portaient également ce prénom de Christophe, devenu si fameux.

Voici une copie de l'acte de décès de chacun de ces deux médecins ignorés, qui paraissent n'avoir laissé de traces que dans les registres des inhumations de la paroisse de Villers.

1729. — Le onzième jour de mars mil sept cent vingt-neuf, a été inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, Christophe Ozanne, *médecin de Chaudrais,* mort d'hier après avoir reçu les sacrements, âgé de soixante-dix ans. L'inhumation faite en présence de ses parents et amis.

Ce nouveau Christophe Ozanne, que nous appel-

lerons CHRISTOPHE II, naquit le 18 octobre 1663 et ne vécut dès lors que 66 ans, malgré son acte de décès. Il était fils de Mathieu Ozanne et de Martine Trognon, mariés le 30 janvier 1649. Il se maria, lui-même, le 26 novembre 1685, avec Barbe Letellier; et son oncle, CHRISTOPHE I, assista à la célébration de son mariage.

1750. — Ce jourd'hui dix-sept novembre mil sept cent cinquante, a été inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, Christophe Ozanne, *médecin de Chaudray,* décédé d'hier, après avoir reçu les SS. Sacrements, âgé de quarante-cinq ans. L'inhumation faite en présence de ses parents et amis.

Contrairement à une énonciation de l'acte qui précède, CHRISTOPHE III n'avait, lors de son décès, que quarante-deux ans. C'est à lui que s'applique le baptême célébré le 1er novembre 1708, de Christophe, fils de Jean Ozanne, et de Marguerite Legrelle (Lagresle ou Grelle). Il avait épousé Marie-Thérèse Toutain; et c'est lui qui, le 21 août 1740, apposa, au pied de l'acte de baptême de Marie-Thérèse, sa fille, la signature *C. O sanne.*

Il lui naquit, le 2 mai 1749, un enfant mâle, Jean-*Christophe*-Athanase; mais nous ne croyons pas que ce fils ait exercé la médecine ou la chirurgie.

Le 20 août 1742, fut inhumé, à Villers, François Lebis, âgé de 26 ans, né à Pontoise, *qui était en pension chez Christophe Ozanne, chirurgien.* Ce

Lebis, pensionnaire, était-il un malade en cours de traitement ? Etait-il un apprenti en chirurgie [1] ?

[1] Théodore Ozanne, frère cadet de Christophe III, baptisé à Villers, le 8 décembre 1715, eut l'honneur d'avoir pour marraine Dlle Louise, sœur de Jean Le Tirant, seigneur de Villers, colonel au régiment du Roi infanterie.

Nous trouvons les Le Tirant, comme seigneurs de Villers, dès 1377; mais ils pouvaient l'être antérieurement. Nous ne parlerons que des quatre dernières générations.

Jean Le Tirant, qualifié tantôt *écuyer*, tantôt *chevalier*, seigneur de Villers, épousa Louise Desmé de La Chesnaye, et décéda en son château le 17 mai 1689.

Son fils Jean Le Tirant, chevalier, *marquis de Villers*, colonel au régiment du Roi infanterie, chevalier de Saint-Louis, épousa Madeleine, fille de Du Bois, marquis de Saint-Quentin; il vivait encore le 4 avril 1723.

Louis (fils aîné du précédent), chevalier, *marquis de Villers*, né à la fin de 1691 (baptisé à 13 ans et demi), capitaine au régiment du Roi infanterie, chevalier de Saint-Louis, épousa Marie-Anne *Jouenne* Desgrigny.

Le seul et unique héritier de Louis fut Jean-*Achille*-René-Romain Le Tirant, son fils, chevalier, *comte de Villers*, capitaine au régiment du Roi infanterie, chevalier de Saint-Louis, baptisé le 23 octobre 1721, à Villers. Il épousa Elisabeth-Thérèse d'Alençon de Beaufremont. Et le 20 septembre 1763, représentés par Nicolas-Philippe Santerre, notaire au bailliage de Magny, leur procureur, les deux époux vendirent (en l'étude de Delarue, notaire à Paris) à Pierre-Louis-René Cahouet, écuyer, premier commis des bureaux de la guerre, les terres, château et seigneurie de Villers-en-Arthie, situés dans le Vexin français (bailliage de Chaumont, coutume de Senlis) et, quant aux fiefs, relevant en plein fief, foi et hommage, tant du duc de La Ro-

En même temps que Christophe III, un autre Ozanne, prénommé *Jean*, exerçait aussi la chirurgie en la paroisse de Villers. Il figure, sous la date du 30 septembre 1749, comme témoin du mariage de François Gautrin avec Marie Gouy, et il signe *Ozanne*, sans prénom. Or cette signature, très-nette, avec paraphe, ne ressemble en rien à la

chefoucault, à cause de la Tour de Try (*Trye-Château*, canton de Chaumont), que de M. Du Tillet, seigneur de Villarceaux, et de l'abbé de Saint-Père-en-Vallée (à Chartres).

François Le Tirant, né à Villers, le 4 février 1727, *chevalier de Villers*, fils cadet du marquis Louis, eut pour parrain François duc de La Rochefoucault, pair de France, prince de Marcillac, *usufruitier du duché de La Roche-Guyon*, marquis de Barbezieux, grand-maître de la Garde-Robe de Sa Majesté; et, pour marraine, Anne Le Tirant, veuve de Chassepot de Beaumont, conseiller de la grand'-chambre du Parlement.

Cahouet, devenu trésorier-général de la maison du Roi, et Victoire Wallart, sa femme, revendirent Villers (le 20 février 1778, devant Lebrun, notaire à Paris) à Jean-Louis Loiseau de Berenger, chevalier, conseiller de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.

Enfin Loiseau de Berenger revendit Villers (le 12 septembre 1782, devant Bro, notaire à Paris) à Pierre-Victor Roger, chevalier, seigneur de Gadencourt, Arquinvilliers et Gouzangré, maître ordinaire en la Chambre des Comptes.

Et le 23 thermidor an VII, par acte reçu Louvet, notaire à Magny, Roger de Gadencourt, partageant ses biens entre ses trois fils, abandonna Villers à Alexandre-François Roger, ancien conseiller au Parlement et ancien président de la Cour des Aides, représenté aujourd'hui, à Villers et dans la magistrature, par son arrière-petit-fils, M. Georges Roger de Villers.

signature de chacun des trois Ozanne déjà nommés, ni à celle de chacun des deux autres Ozanne, de la paroisse de Villers, qu'il nous reste à faire connaître. Nous ne savons rien de plus sur ce chirurgien, que nous appelons Ozanne IV.

Le prénom de *Christophe*, devenu fameux, se généralisait dans la famille Ozanne, à ce point que l'un de ses membres, prénommé autrement, s'étant mis à pratiquer l'art de guérir, la commune renommée l'affubla du prénom sacramentel ou dynastique. Nous voulons parler de *Jean-Pierre* Ozanne, chirurgien à Chaudray, époux de Marie-Madeleine-Françoise Dupré. Nous pourrions l'appeler CHRISTOPHE IV. En effet, dans l'acte de baptême de Jean-Pierre, son fils, dressé le 3 novembre 1759, par l'abbé Charles-Joseph d'Alençon, licencié en droit, il est prénommé uniquement *Christophe*. Ce prénom est, il est vrai, bâtonné et remplacé par les prénoms Jean-Pierre, mis en renvoi [1]. Mais en 1760, le 28 octobre, le même Jean-Pierre présente au baptême Marie-Madeleine-Rose, sa fille, et l'acte, dressé par le même abbé d'Alençon, ne donne pas au père d'autre prénom que Christophe [2]. Nous re-

[1] Ces détails ne s'appliquent qu'au registre déposé au greffe de Mantes. L'acte inscrit au registre demeuré à Villers est régulier et ne présente pas le nom de *Christophe*, même bâtonné.

[2] Les deux registres de Villers et de Mantes sont d'accord sur ce point.

connaissons toutefois qu'il ne signait pas Christophe, mais tantôt *Jean*, tantôt *Jean-Pierre* et le plus souvent *Pierre*. Il habitait encore, en 1796, le hameau de Chaudray, avec la qualification nouvelle d'officier de santé. Il alla se fixer plus tard à Vétheuil, pays de sa femme, où il mourut le 13 octobre 1805, âgé de 70 ans. Nous l'appellerons Ozanne V.

Les registres de l'état-civil de la paroisse de Saint-Maclou de Mantes nous apprennent que Ozanne (Jean-Pierre), fils de Ozanne V (Jean-Pierre, dit *Pierre*) exerçait lui-même la chirurgie en 1780. On y lit en effet : « 1780, 13 janvier. Baptême de » Angélique, fille de René Girard, marchand de » tabac, et d'Elisabeth Chevalier. — Parrain Jean- » Pierre Ozanne, chirurgien, fils de Pierre Ozanne, » maître en chirurgie à Chaudray, paroisse de Vil- » lers-en-Arthie. » Le chirurgien Ozanne fils, prénommé ci-dessus Jean-Pierre, pourrait donc s'appeler Ozanne VI.

Enfin, le 1er septembre 1757, naissait, à Juziers, un fils de Jean-Chrysostôme Ozanne, laboureur, et de Marguerite Motte. C'était Nicolas Ozanne, qui, partageant la vocation de son célèbre parent Christophe I, obtint le diplôme de docteur en médecine, s'établit à Meulan et y mourut, le 29 mai 1814, après s'être signalé par son zèle persévérant pour la propagation de la vaccine. Il a publié des *Notes sur les variations de l'atmosphère* dans les Mémoires de

la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, de 1810 à 1813.

Ajoutons que, en 1753, un Ozanne, prénommé François, était concierge du château de Juziers, appartenant au marquis de La Fare Lopès et à la marquise de Lambertin, son épouse, seigneur et dame de cette paroisse; et que Louis-François de La Fare Lopès était alors abbé commandataire de l'abbaye royale de Saint-Père de Chartres.



Les arts devaient concourir à répandre la réputation de Christophe Ozanne et à en conserver la mémoire à la postérité.

En effet, J. Vaillant dessinait Ozanne en buste, dès 1696; et ce portrait était immédiatement gravé tant par René Lochon que par Audran jeune, dans des proportions à peu près identiques (h. 0^m 18, l. 0^m 15); et avec le même encadrement, celui du médaillon ovale, inscrit dans un carré.

Dans l'œuvre de Lochon, qui paraît avoir reproduit exactement le dessin original, Ozanne se présente de trois quarts et regarde à sa droite. Il tient de la main gauche un bouquet d'herbes ou de racines médicinales; deux bouquets semblables garnissent les coins supérieurs du cadre. Sur le socle, on lit, en caractères courants : *Christophe Ozanne, médecin de Chaudray.*

Dans un second état de cette gravure, la légende est transportée du socle au pourtour de l'ovale, où

elle est inscrite en caractères majuscules; et le socle, ainsi devenu libre, a reçu les six vers suivants :

Ozanne, dont la renommée,
Malgré la langue envenimée
Des jaloux et des médisans,
Avec l'oseille et la bétoine,
Pimprenelle, fenouil, vervaine,
Met sur pied les agonisans.

Entre le socle et l'extrémité inférieure du médaillon ovale, on lit : *J. Vaillant ad vivum delineavit die* 4 *mensis octobris* 1696. — *Lochon fec.*

Un troisième et dernier état diffère très-peu du deuxième. On a ajouté au-dessous du socle : *Se vend à Paris, rue Saint Jacques, à la ville* de Cologne.

Dans la gravure d'Audran jeune, qui semble n'être qu'une contrefaçon peu habile de celle de Lochon, Ozanne, dont la main a été supprimée, regarde en face, bien que la figure soit tournée de trois quarts vers sa gauche. Le nom du dessinateur n'est pas indiqué; les deux bouquets de plantes médicinales sont descendus aux deux angles inférieurs de l'encadrement. On lit autour du médaillon : Christophle Ozanne, *médecin de Chaudrais.* Un cartouche, placé au-dessous du médaillon, contient ces quatre vers :

Sans grec, ni latin, ni grands mots,
Avec une herbe, une racine,
Ozanne guérit de tous maux
Et surtout de la médecine.

Enfin, au-dessous de l'encadrement, on lit : *à Paris, chez H. Bonnart, rue Saint-Jacques, au Coq. Avec privilége du Roi.*

Nous possédons un dessin au crayon qui peut être considéré comme l'original de la gravure d'Audran, bien qu'il en diffère par quelques détails.

Nous possédons également une estampe très-rare, qui n'existe pas dans la riche collection de la Bibliothèque nationale. C'est un *Almanach* pour l'an de grâce M. DC. XC. VII, publié en 1696, *à Paris, chez F. Gérard Jollain le jeune, rue Saint-Jacques, à l'Enfant Jésus.* Cette pièce, haute de 0^m 85, large de 0^m 55, porte, à son extrémité supérieure, le titre de : Christophe Ozanne, médecin de Chaudray. Elle est divisée, dans sa hauteur, en deux parties à peu près égales, que nous allons décrire successivement.

PARTIE SUPÉRIEURE DE L'ESTAMPE.

Cette partie est subdivisée, dans sa largeur, en deux moitiés, savoir : à gauche, la chambre à coucher d'Ozanne, lui servant de cabinet de consultations; à droite, son officine ou laboratoire.

1° *Chambre à coucher.*

Dans le fond, à côté de la fenêtre, sur deux tablettes superposées, sont rangés plusieurs vases de

diverses formes, dont trois sont étiquetés : *Remède pour la folie, — migraine, — sourdité.* La partie supérieure de la porte est ornée d'un dessin qui représente Ozanne donnant une consultation ; on lit au-dessus : *Médecin d'Issy* (d'ici). La vieille médecine vaincue est figurée, au-dessous, par les portraits en pied d'*Hippocrate* et de *Galien*. La partie inférieure de la porte, au-dessous de la serrure, est remplie par deux quatrains, dont chaque vers est écrit sur deux lignes, et qui sont reproduits ci-après.

Dans la chambre, Ozanne est assis en un fauteuil, tournant le dos à l'alcôve où est son lit. Il est accoudé sur l'angle d'une table garnie de papier, plume et écritoire. Il est en rabat et prononce ces vers écrits sur la porte :

O vous, dont la santé paraît abandonnée,
Trop affligés mortels qui craignez de mourir,
N'attendez point de moi lavement ni saignée.
Mon dessein est de vous guérir.

Devant Ozanne se tient debout un malade, auquel s'applique le second quatrain écrit sur la porte :

Cet homme, en consultant le soutien de la vie,
Commence à se porter bien mieux,
Depuis qu'il a, devant les yeux,
La terreur de la maladie.

Par la fenêtre, qui est ouverte, on voit la cour remplie de clients à pied et à cheval, où se trouve un *Tronc pour les R* (emèdes) *des pauvres.*

Au delà de la cour, close de murs, s'étend la campagne par laquelle arrive une grande diligence attelée de quatre chevaux. Le paysage est surmonté de ce distique latin dont nous ignorons l'auteur, mais qui, sans doute, a été composé pour l'entrée d'un hospice :

Publica morborum requies, commune medentum
Auxilium, praesens numen, inempta salus.

2° *Laboratoire.*

Du plafond pendent deux paquets désignés par ces mots : *Simple — Racine.*

Contre la muraille sont rangés, sur une tablette, des pots contenant des *Eaux pour la vue.*

A gauche du spectateur, un garçon *Pile-drogue* broie des médicaments dans un mortier; un malade, appuyé sur sa canne, l'aborde en le saluant.

A droite, un deuxième garçon étend ses bras en travers de la porte, pour empêcher qu'il entre trop de clients à la fois. Au-dessus de cette porte, on lit le sixain suivant :

Ozanne n'eut jamais dessein
De s'ériger en médecin;
L'honneur qu'on lui fait le chagrine.
Lui, médecin! comment? Par où?
Il guérit tout le monde et n'en prend pas un sou :
Tous les jours le contraire arrive en médecine.

Un troisième garcon, *Donne-conseil*, remet une fiole à une dame qui paraît le consulter pour un mal de dents.

PARTIE INFÉRIEURE DE L'ESTAMPE.

Tout à fait au bas de l'estampe s'étend un ALMANACH imprimé en rouge et noir (h. 0^{m} 09, l. 0^{m} 22). C'était, à la fin du siècle de Louis XIV, l'usage de publier, au renouvellement de l'année, une très-grande estampe où l'Almanach, qui en était l'occasion, occupait, comme on le voit, une bien petite place. Il empruntait naturellement ses *illustrations* aux actualités qui avaient le plus vivement frappé l'attention publique.

Au-dessus de l'Almanach et de chaque côté, se trouvent représentés des clients de toutes conditions.

A côté d'une belle jeune fille, on lit ce quatrain :

Dans ce pays, vous venez en ce jour,
Pour trouver un remède à votre maladie :
Retournez sur vos pas, belle fille ma mie;
Ozanne ne saurait vous guérir de l'amour.

A côté de deux jeunes femmes folâtres :

Ces deux dames, d'un air si gai,
Auraient sans doute plus affaire
D'un gendarme ou d'un mousquetaire
Que du médecin de Chaudray.

Au-dessous d'un Espagnol, qui vomit :

L'Espagnol, d'une course agile,
Vient chercher un remède à son grand mal de cœur,
Et croit Ozanne assez habile
Pour le pouvoir guérir quelque jour de la peur.

Au-dessous d'une vieille femme infirme :

Cette vieille impotente, avecque sa béquille,
Aura l'avantage, dans peu,
De jeter son bâton au feu,
De sauter, de danser, comme une jeune fille.

Au-dessous d'un groupe d'étrangers, vêtus et coiffés de diverses manières :

L'Hollandais, l'Allemand, par un effort extrême,
Ont quitté leur bière et leur vin,
Pour venir voir un médecin
Qui pourrait, s'il voulait, guérir de la mort même.

Immédiatement au-dessus du calendrier se lisent deux pièces de vers parallèles :

I.

Plusieurs docteurs à présent ont la vogue;
Mais pas un seul n'est médecin.
Ils savent bien le nom de quelques drogues;
Ils vous parlent grec et latin;
Mais je ne puis les voir sans craindre.
Ils se font bien payer, mais ne guérissent pas.
Encore n'oserait-on s'en plaindre.
Vive Ozanne! Il peut seul affranchir du trépas.

II.

On voit, de toutes parts, Ozanne avoir la vogue;
Dans le monde à présent c'est le seul médecin
Qui guérit de tous maux sans mixtion, sans drogue,
Sans grec, sans hébreu, sans latin.
Les jeunes et les vieux viennent à lui sans craindre;
Le riche et l'indigent ne perdent point leurs pas.
Pour être soulagé, c'est assez de se plaindre,
Car son pouvoir s'étend jusques sur le trépas.

Enfin, dans l'angle inférieur de l'estampe, à gauche :

Un médecin s'est fait dans un village;
On fait des ignorants dans notre faculté.
Celui-là nous rend la santé.
Et ceux-ci des plaisirs nous font perdre l'usage.

Il existe deux autres estampes plus petites, dont Ozanne est encore le sujet. Ni l'une ni l'autre n'est datée; mais elles sont évidemment contemporaines des deux portraits et de l'almanach. Toutes deux ont été publiées chez *N. Bonnart*, *rue Saint-Jacques*, *à l'Aigle* — avec privilége; et elles sont de même format (h. 0^m 26, l. 0^m 26).

La première de ces deux estampes, intitulée *L'arrivée des Infirmes au médecin de Chaudrais*, représente des malades, de tout sexe et de toute condition, venant, tant à pied qu'à cheval, à la chaumière d'Ozanne; et les premiers arrivants montent

les marches de la porte, qui est ouverte. A l'entrée d'une vaste cour, close de murailles, est appendue une boîte dont la destination, d'accord avec sa forme, est annoncée par ces mots : *Tronc pour les médicam* (ens).

On distingue, à droite, sur le premier plan, un homme chargé de sa femme infirme et dont la pensée intime se traduit par ces paroles : *J'ai une méchante emplâtre sur le dos.*

Au bas de cette estampe se lisent les huit vers suivants :

Peuple, accourez ici : Ozanne est votre oracle.
De tous les maux du corps il lèvera l'obstacle.
Il peut vous soulager par consultation
Et vous dire, en un mot, quelle est la guérison.
Bègue, borgne, bossu, jambe de bois, béquilles,
Viennent de toutes parts et des champs et des villes,
Manchot, pâles couleurs, mal de reins et des yeux,
Des maux en général, même jusqu'au lépreux.

La deuxième estampe, intitulée *Les Infirmes viennent consulter Christophle Ozanne, médecin de Chaudrais, pour toutes sortes de maux*, représente les malades à l'intérieur de la chaumière. Cet intérieur se compose de deux chambres.

La chambre à droite du spectateur est le cabinet du médecin. *Christophle Ozanne* (son nom est écrit à ses pieds) est costumé en médecin et porte le rabat. Il est assis dans un grand fauteuil à dais, près d'une table sur laquelle est posée une écri-

toire. Il donne ses consultations à des clients élégamment vêtus qui restent debout devant lui. Une botte de racines pend au plafond avec ces mots : *Racine pour les remèdes.*

La chambre à gauche est l'officine, comme l'indiquent des flacons de diverses formes, rangés sur des rayons contre la muraille. Au fond, un garçon broie des médicaments dans un mortier. Les malades, après la consultation, viennent se faire délivrer les remèdes qui leur ont été ordonnés. Sur le premier plan, une femme est occupée à verser de l'eau d'une cruche dans un vase de très-petite dimension ; scène qui s'explique par ces mots : *Distribution de l'eau pour les yeux.* Une grande quantité de petits vases semblables couvre en effet le sol.

Au-dessous de cette estampe se trouvent les six vers suivants :

Ecoutez, languissans, qui venez à grands pas ;
Nous vous dirons ici où vous blesse le bât.
Ozanne vous le dit : Il veut être une bête,
Si votre plus grand mal ne vous tient à la tête.
Mais en particulier ses consultations
Vous apprendront à tous de sensibles leçons.

Nous croyons qu'il n'existe pas d'autre portrait d'Ozanne que celui dessiné par Vaillant en 1696 et gravé successivement par Lochon et par Audran jeune.

Cependant nous connaissons un beau portrait gravé, portant en tête ces mots : CHRISTOPHE OZANNE, MÉDECIN DE CHAUDRET. Mais ce portrait, dû à l'habile burin de L. de Châtillon, représente en vérité *Agathange Cottereau, sieur du Clos, médecin et directeur du laboratoire de l'académie royale des sciences,* décédé le 24 août 1685, c'est-à-dire avant la grande réputation d'Ozanne. La peinture a été faite par Bourdon, ainsi que nous l'apprend une autre gravure du même tableau exécutée avec moins de talent, et où on lit : *Sébastien Bourdon pinx.* — *L. Cossin, sculpt.* 1685. — Enfin la gravure de Cossin, dont le second plan est rempli d'appareils propres à un laboratoire de chimie, a été plus tard réduite du carré à l'ovale; et cette opération a supprimé, à la fois, les noms des artistes et tous les appareils de chimie, sauf un fourneau en ignition.

Quand le silence se fut fait sur la mémoire de l'académicien Cottereau, le nom d'Ozanne était dans tout son éclat. Et alors la veuve de Ligny, marchande d'estampes, possesseur de la planche improductive de Châtillon, commit une fraude mercantile trop commune. Elle fit graver en tête de cette planche, pour en tirer parti, le nom de ce bon Christophe Ozanne qui, en dépit de sa grande modestie, se trouva ainsi changer sa face vulgaire contre la noble figure de son savant confrère. Le livre, emblème de la science, sur lequel repose

la main de Cottereau, protestait bien, par sa présence, contre ce mensonge; mais la foule, dans son ignorance et son engouement, n'y regarde pas de si près.

A. BENOIT.



TIRÉ A 150 EXEMPLAIRES.